

Les inscriptions scolaires

INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2025

Les inscriptions au Cours Préparatoire Élémentaire et en Petite Section de Maternelle se feront au Service Enfance de la Mairie de Chambly les mois de février-mars 2025. Les dates sont les suivantes:

- **Les Lundis 3, 24 février et 3 mars 2025 : de 14h30 à 17h30.**
- **Les Mardis 4 et 25 février 2025 : de 15h à 19h.**
- **Le Samedi 1er mars 2025 : de 9h à 12h.**

Enfants concernés :

- Inscriptions en petite section de maternelle **pour les enfants nés en 2022 .**
- Inscriptions au cours préparatoire élémentaire **pour les enfants actuellement scolarisés en grande section de maternelle.**

Lieu d'inscription : Mairie de Chambly - Place de l'hôtel de ville - 60230 Chambly

Pièces justificatives à fournir OBLIGATOIREMENT pour l'inscription à l'école :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Pour les parents séparés : notification du juge concernant la garde de l'enfant.

Dans quelle école inscrire votre enfant ?

La répartition des élèves dans les différentes écoles s'effectue selon une logique de sectorisation. Votre enfant doit être inscrit dans une école située dans le secteur rattaché à votre domicile. **Les informations sont données à titre indicatif.**

Pour connaître l'école de rattachement de votre enfant : [CLIQUEZ-ICI](#)

Pour plus de renseignements :

Votre correspondante : Mme Giovanna RISACEO BAHRI

Service Enfance : 01 39 37 44 00 - [Écrire au service](#)